

« Information municipale »  
Septembre 2024

St Germinoises, St Germinois,

Même si localement la période estivale ne nous a pas vraiment offert ses plus beaux rayons de soleil, j'espère que ces moments de vacances vous auront apporté suffisamment de détente et de repos pour entamer la rentrée sereinement.

Les plus jeunes d'entre-nous ont repris le chemin de l'école et retrouvé les locaux scolaires remis en bon ordre par nos agents communaux. A partir de cette rentrée, la mairie accepte le règlement des frais de garderie périscolaire par CESU préfinancé. Si vous êtes détenteurs de ce moyen de paiement, vous pouvez vous renseigner en mairie pour ces nouvelles modalités.

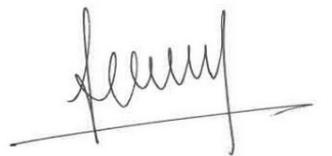
Vous trouverez, joint à cet info, le «BOUGER A SAINT GERMAIN 2024/2025» qui vous informera sur toutes les activités associatives de la commune.

Qui dit rentrée, dit projets. Le conseil municipal travaille depuis plusieurs mois sur plusieurs actions de réaménagement concernant l'école et la voirie/espaces publics. Après la finalisation du déplacement du terrain multisports sur le parc urbain, l'année 2025 verra le début du chantier de réhabilitation du groupe scolaire et la restructuration des rues de l'église et des coursières. Ces chantiers d'ampleur sont actuellement à la phase administrative de consultation des entreprises.

Cette année, nous constatons une augmentation de nid de frelons asiatiques. La commune s'est engagée aux côtés du département et de la FREDON dans un plan de lutte collective contre cet insecte invasif qui engendre des risques en cas de dérangement mais aussi des dégâts apicoles. Les nids secondaires se forment en été et peuvent atteindre une grosse dimension. Afin de maintenir la biodiversité, le piégeage individuel est à proscrire et par sécurité ne tentez jamais de détruire seul un nid secondaire. Du mois de juillet au mois de novembre, n'hésitez pas à signaler toute présence de nid en espace privé ou public. Après constat, la mairie fera intervenir un professionnel pour la destruction. La dépense sera totalement prise en charge par les collectivités (30% département, 70% commune).

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Votre Maire,  
Stéphane LE HELLEY



# EDITORIAL

## Horaires d'ouvertures

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
Mardi : 8h30 -12h30  
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
Jeudi : 13h30-17h  
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

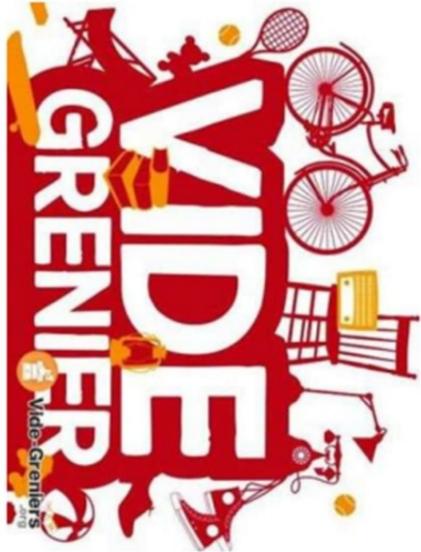
Mairie - 11 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe  
Tél : 02.31.29.11.00 / Fax : 02.31.29.11.09 / @ : mairie.stgbh@orange.fr

Informations municipales

[www.mairie-stgermainblancheherbe.fr](http://www.mairie-stgermainblancheherbe.fr)

## DIMANCHE 15 / 09 / 2024

### 8h00 – 18h00



Inscription VIDE GRENIER du 15/09/2024

SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pièce d'identité :

N° Carte Identité :  
OU

N° Passeport :

Téléphone :

Mail :

Particulier  3.50€/M

Professionnel  5.00€/M

Nbre mètre :

Montant Total :

Remarque :

**Pour toutes inscriptions sur place dimanche matin : 5€/M**

Dossier à redéposer : **VIDE GRENIER**

4 rue des coursières

14280 Saint Germain La Blanche Herbe

Règlement par chèque à l'ordre de : Amitié MESENTEA, espèces ou CB

Pour tout renseignement : [mesentea@outlook.fr](mailto:mesentea@outlook.fr) - 06.43.94.35.00

**RESERVATION obligatoire 06.43.94.35.00**  
Particuliers 3.50€/M – Professionnels 5.00€/M

Restauration sur place

Maintenant



Parc urbain Serge Maillard – Entrée rue de Sologne

**14280 – SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE**

Organisation : Association Amitié Mesentea – Galda de Jos

## Vide Greniers

Le vide greniers organisé par l'association Amitié Mesentea - Galda de Jos aura lieu le dimanche 15 septembre de 8h00 à 18h00 au parc urbain Serge Maillard.

Pour les particuliers, le tarif s'élève à 3.50 € le mètre linéaire. Places limitées et réservation obligatoire.

Renseignements et réservation au 06.43.94.35.00

## Tri sélectif au cimetière

L'espace collecte des déchets du cimetière va être modifié. L'entrée principale (rue Désirée Pommier) et l'entrée de la Sente aux Moines seront équipées de nouveaux bacs de collecte jaune et gris.

Nous comptons sur votre participation pour respecter ces nouvelles consignes de tri.



## Information JDC

Le centre du service national et de la jeunesse nous informe qu'à partir du mois de septembre 2024 les journées défense et citoyen (JDC) se tiendront en demi journée et non plus à la journée complète.

## DECHETS

### Collecte des encombrants

La prochaine collecte annuelle des encombrants (2m<sup>3</sup> maximum) aura lieu le **vendredi 6 septembre 2024 de 6h à 14h00**, Les éléments suivants ne seront pas collectés durant le ramassage des encombrants :

- \* Electroménager (appareils électriques et électroniques) ;
- \* Les déchets spéciaux (huile moteur et ménagères, pneumatiques, batteries, peintures, désherbants...);
- \* Terre, déblais, plaques de plâtre...

Merci de ne pas sortir vos déchets avant le **jeudi 5 septembre à partir de 19h00**.

## Ecole Marco Polo

Madame DESENDER, Directrice, et son équipe, ont accueilli vos enfants le 2 septembre.

Pour rappel, l'école fonctionne sur 4 jours. Les services périscolaires assurés par la mairie sont :

la restauration, la garderie (matin et soir), l'accompagnement scolaire (sur proposition des enseignants) à partir de novembre et la navette (bus Twisto) matin et soir entre le quartier d'Ardenne et l'école.

Pour tout renseignement et inscription sur les services périscolaires, contactez la mairie au 02.31.29.11.00

## Centre de loisirs

Le centre de loisirs est ouvert le mercredi et les vacances scolaires (sauf vacances d'hiver).

Pour les vacances scolaires, l'inscription doit être faite 2 semaines à l'avance.

Merci de vous inscrire auprès de la MJC du Chemin Vert au 02.31.73.29.90.

## Club jeunes

Pendant la période scolaire, accueil des adolescents de la commune : le mercredi de 14h à 18h30 au Bokal dans le bourg et le vendredi de 18h30 à 22h30 au Club Jeunes à Ardenne. Contact : 06.71.21.88.69

## Crèche coccinelle

La crèche parentale Coccinelle, qui accueille des enfants depuis plus de 30 ans sur notre commune, propose un service de réservation de berceaux pour les entreprises.

Ce dispositif offre des avantages pour les familles, la réservation donne le temps nécessaire pour préparer la transition de l'enfant vers la crèche. Cela permet de s'assurer que tout est en place pour une intégration en douceur, réduisant ainsi le stress pour les parents et les enfants.

Pour l'entreprise, proposer des places en crèche associative aux employés peut la différencier des autres employeurs et attirer des talents de qualité. En aidant les employés à concilier vie professionnelle et vie familiale, l'employeur favorise une meilleure fidélisation du personnel, réduisant ainsi les coûts associés au « turnover ». Un avantage et pas des moindres, le coût d'un berceau est déductible des impôts.

Pour en savoir plus sur la manière dont la réservation de berceaux peut bénéficier à votre entreprise ou pour explorer un potentiel partenariat, n'hésitez pas à contacter la crèche par mail ou par téléphone.

**02.31.75.23.62 ou [association@creche-coccinelle.fr](mailto:association@creche-coccinelle.fr)**



## A VOS AGENDAS



Septembre	6	Fête de la jeunesse	À partir de 17h30	Espace Ardenne
	6	Collecte des encombrants	Matinée	Commune
	12	Voyage des séniors	Journée	Fécamp
	15	Vide Greniers	8h - 18h	Parc Urbain
	16	Conseil municipal	18h30	Salle du conseil
	Du 19 au 25	Présence Cirque RITZ		Parc Urbain
Octobre	5 et 6	Loto Tous ensemble avec Léo	Samedi soir Dimanche AM	Espace Ardenne